



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Olivier et Camille BARTIAUX - de BIEN** demeurant Chemin des Crêtes 64 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Chemin des Crètes, 64 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°250G2.

La demande vise les travaux suivants : **Démolition d'une véranda en bois posée sur une dalle en béton + construction de l'extension comprenant au niveau 0 une pièce polyvalente et une salle à manger et au niveau +1 une chambre**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- La toiture plate du volume principal ;
- Les baies ne sont pas ordonnées en répétition rythmée ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 septembre 2025 au 08 octobre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be